

Article

« Étude comparative des combinaisons lexicales dans deux domaines du savoir (aéronautique et philosophie) et opposition entre les collocations lexicales et conceptuelles »

Claudine Bertrand

TTR : traduction, terminologie, rédaction, vol. 11, n° 1, 1998, p. 229-249.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/037323ar>

DOI: 10.7202/037323ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Étude comparative des combinaisons lexicales dans deux domaines du savoir (aéronautique et philosophie) et opposition entre les collocations lexicales et conceptuelles

Claudine Bertrand

Introduction

Depuis quelques années, les combinaisons lexicales font l'objet de multiples études. De nombreux spécialistes de la langue — de Haussmann à L'Homme, en passant par Mel'čuk, Heid, Freibott, Kocourek, Sager, Meyer, Martin, Cohen, Pavel, Benson, Lainé —, pour n'en nommer que quelques-uns, ont tenté, et tentent encore, de circonscrire le phénomène de la combinatoire lexicale. La problématique est de taille. En effet, il existe toutes sortes d'associations de mots, fortuites ou lexicalisées, figées ou semi-figées, et la langue française foisonne de tels groupements : il peut s'agir de « mots composés » — *bloc-moteur, eau-de-vie*; de « syntagmes libres » — *témoin détecteur d'incendie* (Kocourek; 1982) de « syntagmes terminologiques » (ou « termes complexes ») — *eau lourde, centre de gravité* (Kocourek; 1982); de groupements privilégiés — *sauvegarder*

un fichier (L'Homme et Gemme; 1997). En outre, leur découpage présente de nombreuses difficultés, notamment la délimitation des unités proprement terminologiques telles qu'elles sont définies par les terminologues.

La présente recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet de mémoire de maîtrise qui porte sur l'étude des groupements lexicaux « privilégiés » de la langue spécialisée, c'est-à-dire des groupes composés de deux lexèmes utilisés selon une certaine convention au sein d'une communauté de spécialistes d'un domaine donné et dont l'un des constituants est un « terme ». Rappelons qu'un « terme » (simple ou complexe), tel qu'il est défini dans la norme ISO 1087, est une désignation au moyen d'une unité linguistique d'une notion définie dans une langue de spécialité.

Les chercheurs (terminologues, linguistes, lexicographes ou autres professionnels langagiers) ont recours à diverses dénominations pour désigner ce type de groupement privilégié : *collocation* (Mel'čuk *et al.*; 1995), *phraséologisme* (Pavel; 1994), *cooccurents* (Cohen; 1986), *combinaison lexicale* (L'Homme; 1996). Notre propos n'est pas de nous pencher sur ces variantes; aussi, pour les besoins de notre recherche, avons-nous adopté la terminologie proposée par L'Homme (1998), à savoir CLS (*combinaison lexicale spécialisée*) pour les groupements de la langue spécialisée et *collocation* pour ceux de la langue commune.

Dans le cadre de notre mémoire, nous avons choisi d'examiner les CLS appartenant à deux domaines de spécialité qui nous semblaient suffisamment distincts pour pouvoir en observer les différences de comportement lexical. En effet, l'un, l'aéronautique, est associé aux sciences dites exactes, et l'autre, la philosophie, est associé aux sciences humaines. Toutefois, notre mémoire n'étant pas encore terminé, nous désirons souligner que nous ne présenterons ici que des résultats fragmentaires.

État de la question

Nous avons examiné, dans un premier temps, comment différents auteurs définissent la collocation en langue commune et la CLS en

langue de spécialité, pour en venir, dans un deuxième temps, et de manière plus spécifique, à la notion de collocation lexicale par opposition à la collocation conceptuelle.

Point de vue de la langue commune

Les travaux de Haussmann (1979) s'inscrivent dans le cadre de la lexicographie. L'auteur s'intéresse particulièrement au recensement des collocations et à l'encodage de celles-ci dans des outils tels les dictionnaires. Pour Haussmann, la collocation se compose de deux éléments appelés *base* et *collocateur*, et leur relation est qualifiée de « polaire » : la base conserve son sens (une *sémantique autonome*), contrairement au collocateur (*sémantiquement dépendant*), qui ne s'interprète qu'en cooccurrence avec la base (par ex., *célibataire endurci*). Il existe donc une contrainte lexicale pour ce deuxième élément. Haussmann ajoute qu'il existe une « affinité » entre les constituants de la collocation, ce qui entraîne un constat d'imprévisibilité quant au choix des collocateurs, d'où la nécessité de mémoriser les collocations.

Pour leur part, Benson *et al.* (1986) ont publié un dictionnaire (unilingue anglais) qui met l'accent sur la combinatoire des entrées. Dans cet ouvrage, les auteurs définissent la collocation comme étant une combinaison de mots récurrente et semi-figée. Ils répartissent les collocations en deux groupes, soit les collocations grammaticales (*admiration for*) et les collocations lexicales (*world championship*) qui sont des combinaisons à lexèmes. À l'instar de Haussmann, Benson *et al.* reconnaissent que les collocations de ce type sont arbitraires et imprévisibles, et donc qu'il est nécessaire pour les non-natifs de la langue de les apprendre.

Mel'čuk *et al.* (1984, 1995) ont élaboré un modèle (*sens-texte*) qui permet de décrire de façon systématique les expressions lexicales plus ou moins figées de la langue générale, expressions idiomatiques ou non mais de caractère conventionnel, que tout locuteur non natif de la langue doit apprendre s'il désire communiquer de manière juste en utilisant les « bonnes tournures » propres à une langue donnée. Pour Mel'čuk *et al.*, les collocations sont des groupes « ... lexicalement contraints, c'est-à-dire dont la combinatoire n'est déterminée ni par leur

sémantisme ni par leurs propriétés syntaxiques » (Mel'čuk *et al.* 1995:126). Par exemple, pourquoi, se demandent les auteurs, peut-on dire *avoir recours à* et non **faire recours à*? Aucune règle sémantique ou syntaxique ne force l'emploi d'une expression de préférence à l'autre. Les collocations ne sont donc pas prévisibles. Les auteurs classent les collocations en fonction du rapport sémantique existant entre leurs composants, et ils les présentent d'après ce qu'ils nomment des fonctions lexicales (FL), lesquelles constituent une constante sémantique : $f(x) = y$, dans laquelle « f » constitue la fonction exprimée; « x » l'argument (le mot clé) et « y » la valeur, c'est-à-dire la résultante.

Exemples : 1. Magn (refuser) = absolument, catégoriquement
 2. Magn (peur) = bleue

Dans ces exemples :

la constante sémantique = intensification (sens 'très')

la fonction lexicale = Magn

le mot clé = 1. refuser
 2. peur

la valeur = 1. absolument, catégoriquement
 2. bleue

Ainsi, pour Hausmann, Benson *et al.* de même que Mel'čuk *et al.*, il appert que la collocation se compose de deux éléments (l'un est appelé *base* par Hausmann; *mot clé* par Mel'čuk *et al.*; et l'autre *collocateur*) et que leur relation est de nature conventionnelle et imprévisible. De plus, les éléments qui composent la collocation sont soumis à une certaine contrainte et la collocation est partiellement compositionnelle, c'est-à-dire que l'un des éléments — le mot clé — garde son sens propre, tandis que son collocateur est lexicalement contraint.

Point de vue de la langue spécialisée

Cohen (1986) a produit le *Lexique de cooccurrents de la Bourse et de la conjoncture économique*, dans lequel elle a consigné des associations de mots qu'elle qualifie de « cooccurrences lexicales » (*accélération rapide, souscrire une action*). Cette auteure s'est inspirée d'un mécanisme s'apparentant au modèle des fonctions lexicales élaboré par Mel'čuk *et al.* pour classer les cooccurrences en fonction des phases du cycle économique (début, croissance, déclin et fin) et regrouper les

termes par catégories grammaticales (nom, verbe/sujet, verbe/objet et adjectif). Ses travaux montrent qu'il est possible de systématiser les relations sémantiques entre termes et cooccurrents et qu'un formalisme comme les FL est utilisable pour en rendre compte.

Pavel (1994) a publié un ouvrage dans lequel elle présente une typologie de ce qu'elle nomme les phraséologismes qu'elle définit comme suit : « le phraséologisme LS est une combinaison préférentielle ou une solidarité lexicale d'un terme, appelé noyau ou base, et de mots qui cooccurrent dans la même phrase » (1994:4). Cette auteure distingue 1) la combinatoire syntagmatique liée à la séquence horizontale des cooccurrents (*arête* + *change* + *de visibilité*), et 2) la combinatoire paradigmatique, qui liste des cooccurrents de même catégorie grammaticale pouvant apparaître dans une position déterminée, un à la fois (*l'arête* + *change d'état/compose des facettes*) (1994:19). Elle prend également en compte le facteur de commutabilité des éléments pour regrouper les combinaisons en trois catégories soit, 1) combinaison lexicalement figée (*promulguer une loi*) (1994:7); 2) combinaison à commutabilité restreinte (*déformer par, sous translation*) (1994:7); et 3) combinaison libre (*l'agrégat adopte une configuration, grossit*) (1994:7). Les travaux de nature pragmatique de Pavel mettent en lumière la complexité liée à l'élaboration d'une typologie structurelle des combinaisons lexicales qui tiennent compte de l'organisation lexicale, syntaxique et sémantique des combinaisons.

Collocations lexicales c. collocations conceptuelles

Martin (1992) décrit les CLS, qu'il appelle *collocations*, comme étant des groupements de mots lexicalement contraints, c'est-à-dire des combinaisons lexicales non libres présentant un comportement souvent compositionnel. Il avance également que certaines combinaisons sont susceptibles de généralisation et qu'elles sont donc de nature conceptuelle (par ex., *maladie infectieuse*, dans laquelle *maladie* peut accepter des cooccurrents sémantiquement apparentés à *infectieuse*).

Heid (1992; 1994), à l'instar de Martin, affirme que le niveau conceptuel revêt une importance particulière et qu'il est possible de prévoir des combinaisons lorsque l'on se trouve en présence d'une description conceptuelle détaillée. Il estime qu'il y a plus de chances de

prévoir les combinaisons en langue de spécialité étant donné que la terminologie de beaucoup de domaines est moins polysémique que dans la langue générale. Selon cet auteur, il existerait une prédominance des combinaisons conceptuelles dans les domaines spécialisés en raison de la spécificité liée à la dénomination de notions concrètes. Heid a étudié, entre autres, le *Lexique de cooccurrents de la Bourse et de la conjoncture économique* (Cohen; 1986) dans lequel il a relevé les noms ayant en commun certaines propriétés. Il a remarqué, par exemple, que les noms dénotant une « augmentation » ou une « diminution » — hausse, baisse, mouvement, progression, recul, etc. — partageaient, d'une part, pour le concept d'« augmentation » les verbes : *s'amplifier, s'accélérer, s'accentuer* et, d'autre part, pour le concept de « diminution » les verbes : *ralentir, limiter, freiner*. Cette constatation a conduit Heid à mettre en relation le niveau de description sémantique et conceptuel et le comportement collocationnel, soulignant le caractère conceptuel de certains ensembles et sous-ensembles de notions.

Par ailleurs, les recherches de L'Homme (1995, 1996, 1997) se portent particulièrement sur le recensement et la consignation des CLS dans des outils informatisés. Pour ce faire, l'auteur a étudié et retenu les propriétés et caractéristiques formulées par d'autres spécialistes, à savoir le caractère conventionnel des groupements, leur forme, leur nature compositionnelle ou non compositionnelle, la possibilité de généraliser les bases ou mots clés à des ensembles plus vastes d'unités lexicales et les possibilités de généraliser des relations sémantiques entre les éléments des groupements. Ses travaux ont porté notamment sur l'encodage des combinaisons lexicales en langue de spécialité basé sur une hiérarchie de concepts génériques, l'accent étant ainsi mis sur les relations de type conceptuel de ces combinaisons (de type verbe + nom ou terme; déverbal + préposition + nom ou terme).

Dans le domaine informatique, par exemple, L'Homme et Gemme (1997) ont imaginé un codage des classes conceptuelles auxquelles appartiennent les termes pour établir une base de données comprenant des enregistrements terminologiques et des enregistrements verbaux, dont le tableau ci-dessous présente un exemple (tiré de l'article *Modèle d'accès informatisé aux combinaisons lexicales spécialisées*, L'Homme et Gemme:1997).

ENREGISTREMENT TERMINOLOGIQUE		ENREGISTREMENT VERBAL	
Entry	data file	Entry	delete
Definition	A file containing data records	Structure	V + O
Entrée	fichier de données	Definition	To remove something that has previously been written or stored.
Définition	Fichier qui comporte un ensemble de données	Subject	PEOPLE
Domaine	informatique	Object	ENT REP
Concept	ENT REP	Entrée	effacer
		Structure	V + O
		Définition	...
		Sujet	PEOPLE
		Objet	ENT REP

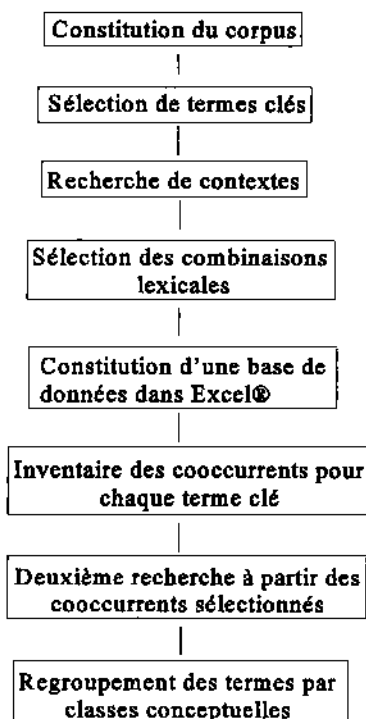
Dans cet exemple, l'entrée *data file* entre dans une classe conceptuelle regroupant des objets « destinés à diffuser ou à contenir de l'information ». Ces unités sont étiquetées comme des *representational entities* (ENT REP). Quant au verbe *effacer*, on indique qu'il peut admettre des sujets appartenant à la classe des animés humains (PEOPLE, par exemple, *user*, *programmer*). Le verbe admet également des objets appartenant à la classe des *representational entities*. Ce modèle permet ainsi de repérer la combinaison « effacer fichier de données » ou bien la combinaison « programmeur efface (fichier de données) ».

Méthodologie de notre étude

Processus de recherche

Le diagramme de cheminement ci-après illustre les différentes étapes que nous avons suivies.

Tableau I : Cheminement de recherche



Notre corpus se compose de textes extraits d'ouvrages de formation et de nature normative, liés au contrôle aérien et au pilotage pour le domaine de l'aéronautique, et d'ouvrages présentant les grandes lignes de la pensée de quelques philosophes touchant le thème de la métaphysique pour le domaine de la philosophie. Notre étude porte uniquement sur la combinatoire française. En conséquence, les documents retenus sont ceux rédigés préférentiellement en français, d'origines diverses mais de même nature, par des spécialistes pour un public de spécialistes du même domaine. Nous avons constitué notre corpus en numérisant les textes sélectionnés à l'aide d'un lecteur optique pour permettre leur traitement ultérieur par un logiciel de recherche de contextes (Naturel Pro^{MC}). La taille du corpus s'élève à 282 849 mots, soit 159 373 pour le domaine de l'aéronautique et

122 476 pour le domaine de la philosophie. Nous avons par la suite procédé à la sélection des termes clés par domaine. Pour chacun des domaines, nous avons choisi cinq termes clés qui ne sont pas sémantiquement apparentés (auxquels nous avons associé une étiquette opératoire) et qui dénotent des notions importantes dans les domaines concernés.

Tableau II : Termes clés sélectionnés

DOMAINE	TERME CLÉ	ÉTIQUETTE OPÉRATOIRE
Aéronautique	• aéronef	∅ Entité matérielle
	• aéroport	∅ Lieu
	• piste	∅ Aire physique
	• vitesse	∅ Unité de mesure
	• vol	∅ Activité
Philosophie	• amour	∅ Disposition
	• beauté	∅ État
	• connaissance	∅ Rapports sujet / objet
	• être	∅ Entité abstraite
	• vérité	∅ Principe

La prochaine étape consistait à rechercher des contextes dans le but de sélectionner des combinaisons lexicales représentatives de chacun des domaines. Pour ce faire, nous avons eu recours au logiciel Naturel Pro^{MC}. Ce logiciel est en fait un logiciel de gestion et recherche d'information textuelle. La base documentaire peut être constituée de documents de formats différents, créés par traitement de texte, base de données ou chiffrier électronique. Nous avons choisi de travailler avec ce logiciel, car, grâce à son mode de recherche plein texte et à sa capacité d'indexation positionnelle, il nous a permis d'interroger aisément un ensemble de fichiers et de repérer sans peine des contextes.

Nous avons donc sélectionné les CLS en fonction de la définition que nous avons adoptée : par combinaison lexicale spécialisée, nous entendons toute combinaison de deux lexèmes dont la base (ou noyau) constitue une unité terminologique (simple ou complexe — généralement un nom); les unités lexicales qui cooccurrent avec le terme peuvent appartenir aux catégories nom, verbe ou adjectif;

et les CLS respectent des conventions d'usage propres à la langue de spécialité concernée.

Cependant, la distinction CLS / terme complexe n'est guère aisée, particulièrement en présence d'associations de types « terme + préposition + nom » ou « nom + préposition + terme ». Pour les besoins de notre étude, nous avons décidé de retenir toutes les combinaisons lexicales (y compris celles qui se révélaient des unités terminologiques proprement dites) qui se soumettaient à notre définition, et nous les avons classées par catégories (voir l'annexe 1).

Pour permettre une gestion efficace de l'ensemble des données recueillies nous avons ensuite constitué une base de données informatisée à l'aide du logiciel tableur Excel®. La taille de notre corpus étant plutôt restreinte, nous avons choisi de travailler avec ce logiciel en raison de certaines de ses fonctionnalités que nous avons jugées des plus pratiques dans le cadre de notre étude, entre autres la fonction de filtres. En effet, au moyen de ces filtres, nous avons pu retracer aisément et rapidement tous les cooccurrents qui se combinaient avec un terme donné dans les combinaisons particulières recherchées (V + T, T + V, etc.). L'annexe 2 présente un exemple de notre base de données.

Pour chacun des termes clés, nous avons ensuite effectué une première sélection de cooccurrents dans chacune des catégories, soit cinq (5) dans l'une ou l'autre des catégories verbales V + T ou T + V; cinq (5) dans l'une ou l'autre des catégories nominales N + T ou T + N; et cinq autres dans l'une ou l'autre des combinaisons adjectivales A + T ou T + A, ce qui totalise 15 cooccurrents par terme clé, pour un ensemble de 75 combinaisons sélectionnées dans chacune des bases. Certains critères ont présidé à la sélection des cooccurrents, soit 1) les cooccurrents ne sont pas synonymes; 2) il existe un seuil d'occurrence minimal; 3) en présence d'un déverbal, non utilisation du verbe correspondant. Le tableau présenté à l'annexe 3 dresse une liste des cooccurrents sélectionnés dans la base aéronautique.

À partir de ces cooccurrents, nous sommes ensuite retournée dans le corpus pour effectuer une deuxième recherche de combinaisons lexicales. Par exemple, pour le terme clé *aéronef*, nous avons retenu le cooccurrent *décoller*. Nous sommes donc retournée dans la base de

textes pour voir si le verbe *décoller* se combinait avec d'autres termes (comme *avion*, *appareil*, etc.). Nous avons relevé tous ces termes de même que la fréquence et les avons consignés dans un autre fichier Excel® (voir un exemple des résultats obtenus à l'annexe 4).

Enfin, à partir des données recueillies au cours de cette deuxième recherche de cooccurrents, nous avons tenté de regrouper les termes possédant des composantes sémantiques communes en nous assurant qu'un seul et unique sens y présidait. Par exemple, pour le terme de départ *aéronef*, nous avons effectué une deuxième recherche de cooccurrents à partir du verbe *exploiter*. Parmi les combinaisons relevées, nous avons conservé uniquement les termes pour lesquels le sens de la combinaison correspondait à l'acception suivante : « Faire valoir (une chose); tirer parti de (une chose), en vue d'une production ou dans un but lucratif ». (Le Robert 1995:865). Dans cet exemple, nous avons déterminé l'existence d'au moins deux classes conceptuelles :

1. la classe regroupant les termes qui relèvent du concept « lieu de départ et d'arrivée des moyens de transport aérien », dans laquelle nous regroupons les termes *aérogare*, *aéroport* et *infrastructure*;

2. la classe regroupant les termes qui relèvent du concept « appareil capable de se déplacer dans les airs », dans laquelle nous regroupons les termes *aéronef*, *giravion* et *hélicoptère*.

Une fois toutes les étapes de notre processus de recherche effectuées, nous avons pu poursuivre l'analyse proprement dite des résultats afin d'évaluer, entre autres, les différences de comportements des combinaisons lexicales en fonction des domaines de spécialité.

Résultats partiels et conclusion

Comme nous l'avons mentionné plus haut, notre analyse n'est pas encore terminée. Nous présentons aux annexes 5 et 6 quelques résultats. Nous avons pu dégager certaines combinaisons fortement lexicalisées, indiquant que nous sommes probablement en présence d'unités terminologiques proprement dites. Toutefois, nous n'avons trouvé aucune combinaison que l'on pourrait qualifier de « collocation lexicale ». Mais notre corpus étant tout de même limité, cela n'indique pas l'absence totale de ce type de collocation dans ces domaines spécialisés. Par ailleurs, notre méthode nous a permis de recenser

différentes catégories de combinaisons et de voir qu'il était tout à fait possible de généraliser les combinaisons lexicales à de plus grands ensembles en regroupant les termes qui possèdent des composantes sémantiques communes (du moins dans le domaine de l'aéronautique). Mais, est-il vrai pour autant, comme l'avance Heid, qu'il existe une prédominance des combinaisons conceptuelles dans les domaines spécialisés? Certes, comme nous venons de l'affirmer, le domaine de l'aéronautique fournit de bons exemples de généralisations possibles. Mais une analyse préliminaire du domaine de la philosophie nous montre que ce dernier est beaucoup moins riche à ce point de vue.

**Département de linguistique et traduction
Université de Montréal**

ANNEXE 1 : CATÉGORIES DE COMBINAISONS LEXICALES

CATÉGORIES	EXEMPLES - AÉRONAUTIQUE	EXEMPLES - PHILOSOPHIE
Combinaison adjectivale		
Terme + adjectif	<i>aéroport contrôlé</i>	<i>être empirique</i>
Adjectif + terme	<i>petit aéroport</i>	<i>immuable vérité</i>
Combinaison nominale :		
Terme + préposition + nom	<i>aéroport d'atterrissage</i>	<i>être de l'âme</i>
Nom + préposition + terme	<i>contrôleur d'aéroport</i>	<i>quête de l'être</i>
Combinaison verbale :*		
Terme + verbe	<i>aéronef décolle</i>	<i>être répond</i>
Verbe + terme	<i>maîtriser [un] aéronef</i>	<i>justifier l'être</i>

* (y compris les combinaisons du type « verbe + joncteur + terme » et « terme + joncteur + verbe »)

ANNEXE 2 : EXEMPLE D'ENREGISTREMENTS DE LA BASE_AÉRONAUTIQUE

N°	TCD	ADJ	TCA	ATC	NOM	TC PN	NPT C	VER	TCV	VTC	CTC
1	aéroport				contrôleur		O				Le contrôleur d'aéroport peut cependant demander à un pilote d'accuser réception d'un message de façon déterminée
2	aéroport	contrôlé	O								Circuit d'aérodrome aux aéroports contrôlés
3	aéroport							appliquer	O		Les procédures suivantes s'appliquent à tous les aéroports
4	aéroport				division		O				dans beaucoup de villes importantes, il existe une Division des Aéroports
5	aéroport				administration		O				l'administration de l'aéroport est confiée soit au département des Travaux Publics, soit au département des Parcs

Dans cet exemple, nous remarquons les éléments suivants :

N° : le numéro séquentiel de l'entrée; TCD : le terme clé de départ; ADJ : le cooccurrent adjectival du terme clé; TCA : la place qu'occupe le cooccurrent adjectival dans la combinaison, soit Terme clé + Adjectif; ATC : la place qu'occupe le cooccurrent adjectival dans la combinaison, soit Adjectif + Terme clé; NOM : le cooccurrent nominal du terme clé; TCPN : la place qu'occupe le cooccurrent nominal dans la combinaison, soit Terme clé + Préposition + Nom; NPTC : la place qu'occupe le cooccurrent nominal dans la combinaison, soit Nom + Préposition + Terme clé; VER : le cooccurrent verbal du terme clé; TCV : la place qu'occupe le cooccurrent verbal dans la combinaison, soit Terme clé + Verbe; VTC : la place qu'occupe le cooccurrent verbal dans la combinaison, soit Verbe + Terme clé; CTC : le contexte dans lequel se trouve le terme clé.

ANNEXE 3 : PREMIÈRE RECHERCHE DE COOCCURRENTS DANS LA BASE AÉRONAUTIQUE

PREMIERE RECHERCHE DE COOCCURRENTS - BASE AERONAUTIQUE

action	1-1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8				
aéronautique	autoriser	x	décoller	x	circulation	x	départ	x	certifié	x		
	exploiter	x	franchir	x	contrôle	x			exploité	x		
	maîtriser	x			pilote	x			lourd	x		
					position	x			civil	x		
									IFR	x		
aéronautique	atterrir	x			gestion	x		grand	x	contrôlé	x	
	implanter	x			coût	x			international	x		
	desservir	x			contrôleur	x			désigné	x		
	fréquenter	x			activité	x						
	intégrer	x			trafic	x						
plate	dégager	x			circuit	x			transversal	x		
	croiser	x			seuil	x			préférentiel	x		
	poser (se)	x			cap	x			actif	x		
	emprunter	x			angle	x			secondaire	x		
	survoler	x			état	x			sec	x		
vitesse	atteindre	x	augmenter	x			croisière	x	faible	x	minimal	x
	prescrire	x					sécurité	x			initial	x
	reprandre	x					montée	x			vraie	x
	calculer	x					vol	x			normalisé	x
							descente	x				
vol	régir	x	traverser	x	trajectoire	x	instruction	x			militaire	x
	planifier	x			plan	x					plané	x
	maintenir	x			itinéraire	x					rectiligne	x
	contrôler	x			temps	x					lent	x
											mixte	x

ANNEXE 4 : Deuxième recherche à partir du terme clé « aéronef »

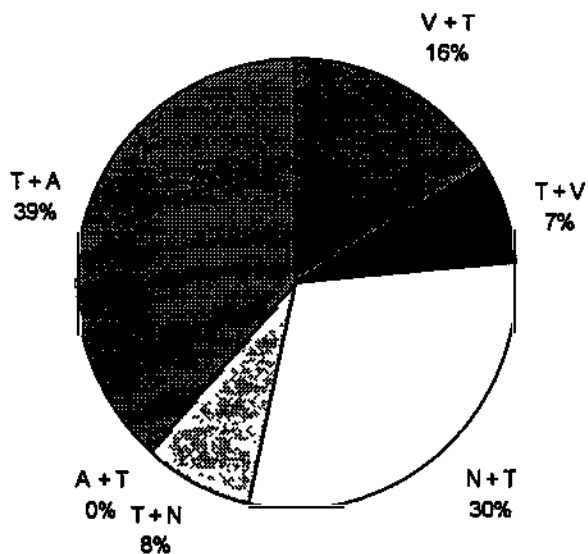
DEUXIÈME RECHERCHE DE COOCCURRENTS - AÉRO			
TERME : AÉRONEF			
T de départ	V + T	cooccurrents	fréquence
aéronef		aéronef	
		bagage	2
		calage	2
		conducteur	1
		décollage	9
		fournisseur	2
		installations de communication	1
		minimum	2
		org. de contrôle	1
		personne	2
		pilote	13
		transport	1
		vol	7
T de départ	V + T	cooccurrents	fréquence
aéronef		aérogare	1
		aéronef	
		aéroport	6
		giravion	2
		hélicoptère	2
		infrastructure	1
		installation	1
		ligne aérienne	1
		piste	3
		service aérien	6
		services industriels	1

		station radio terrestre	2
		vol	5
de départ	I - V	consommation	fréquence
aéronef		aéronef	
		avion	7
		hydravion	3
		pilote	16
		vol	2
de départ	I - V	emplacement	direction
aéronef		aéronef	1
		appareil	2
		avion	
		direction	2
		tangage	2

ANNEXE 5 : Résultats partiels — Domaine aéronautique

RÉSULTATS AÉRONAUTIQUE					
TERME	aéronef	aéroport	piste	vitesse	voil
V + T	158	76	67	80	432
T + V	71	0	0	2	25
TOTAL_VER	229	76	67	82	457
N + T	286	81	195	0	349
T + N	77	102	0	804	3
TOTAL_NOM	363	183	195	804	352
A + T	0	115	0	38	0
T + A	373	191	44	183	132
TOTAL_ADJ	373	306	44	321	132
TOTAL_TERME	965	862	306	1107	941

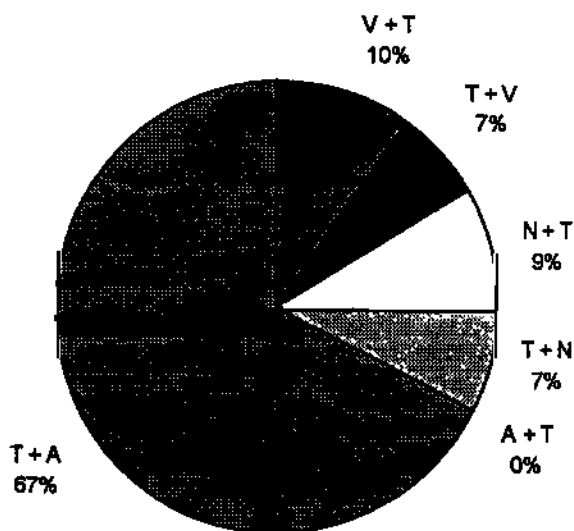
Résultats_aéronautique



ANNEXE 6 : RÉSULTATS PARTIELS - DOMAINE PHILOSOPHIE

RÉSULTATS PHILOSOPHIE					
TERME	amour	beauté	connaissance	être	vérité
V + T	57	34	11	178	100
T + V	39	54	8	22	0
TOTAL_VER	96	88	19	200	100
N + T	51	151	148	114	102
T + N	40	15	90	0	24
TOTAL_NOM	91	166	238	114	126
A + T	0	0	0	0	0
T + A	388	1	278	182	214
TOTAL_ADJ	388	1	278	182	214
TOTAL_TERME	594	253	535	496	440

Résultats_philosophie



Références

BENSON, M., BENSON E. et R. ILSON (1997). *The BBI Dictionary of English Word Combinations*. Revised Edition. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

COHEN, B. (1986). *Lexique des cooccurrents, bourse — conjoncture économique*, Linguatex, 125 p.

GROSS, G. (1988). « Degré de figement des noms composés », *Langue française*, n° 90, pp. 57-71.

HAUSSMANN, F.J. (1979). « Un dictionnaire des collocations est-il possible? », *Travaux de linguistique et de littérature XVII*(1), pp. 187-195.

HEID, U. (1992). « Décrire les collocations. Deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé », *Terminologie et traduction 2/3*, pp. 523-548.

HEID, U. (1994). « On the Way Words Work Together — Topics in Lexical Combinatorics », Martin, W. et al *Euralex '94 Proceedings*, Amsterdam, pp.226-257.

HEID, U. et G. FREIBOTT (1991). « Collocations dans une base de données terminologique et lexicale », *Meta*, 36 (1), mars, pp. 77-91.

KOCOUREK, R. (1982). *La langue française de la technique et de la science*, Brandstetter Verlag, Wiesbaden, 255 p.

L'HOMME, M. C. (1992). « Les unités phraséologiques verbales et leur représentation en terminographie », *Terminologie et traduction 2/3*, pp. 493-503.

L'HOMME M. C. (1995). « Processing Word Combinations in Existing Termbanks », *Terminology*, vol. 2, n° 1, pp. 141-162.

L'HOMME M. C. et R. GEMME (1997). « Modèle d'accès informatisé aux combinaisons lexicales spécialisées : verbe + nom (terme) et

extension aux nom (déverbal) + préposition : nom (terme), Lapierre, L., I. Oore et H.R. Runte, *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*, Université Dalhousie (Halifax, Canada), Les Presses ALFA, pp. 89-103.

L'HOMME, M. C. « Caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport aux collocations de langue générale », *Terminologie et dictionnaires* (à paraître).

LAINÉ, C., PAVEL, S., BOILEAU, M. (1992). « La phraséologie — Nouvelle dimension de la recherche terminologique », *Travaux du module canadien du Rint, L'Actualité terminologique*, vol, 25, 3, pp. 5-9.

MARTIN, W. (1992). « Remarks on Collocations in Sublanguages », dans *Terminologie et traduction*, n° 2-3, pp. 157-164.

MEL'ČUK, I., CLAS, A. et A. POLGUÈRE (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire (ILEC)*, Éditions Duculot, AUPELF UREF, 256 p.

NORME INTERNATIONALE ISO 1087 (1990). *Terminologie — Vocabulaire*.

PAVEL, S. (1993a). « Vers une méthode de recherche phraséologique en langue de spécialité », *L'actualité terminologique* 26 (2), pp. 9-13.

PAVEL, S. (1993b). « La phraséologie en langue de spécialité. Méthodologie de consignation dans les vocabulaires terminologiques », dans *Terminologies nouvelles*, n° 10, pp. 23-35.

PAVEL, S. (1994). *Guide de la recherche phraséologique en langue de spécialité*, Bureau de la traduction, pagination discontinue.

ROBERT, P. (1995). *Le nouveau Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2551 p.

SAGER, J. C. (1990). *A Practical Course in Terminology Processing*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, 249 p.

RÉSUMÉ : Étude comparative des combinaisons lexicales dans deux domaines du savoir (aéronautique et philosophie) et opposition entre les collocations lexicales et conceptuelles — Notre étude porte sur la combinatoire lexicale en langue de spécialité et cherche à déterminer l'organisation lexicale, syntaxique et sémantique liée à une contrainte d'usage sous-jacente à deux domaines spécifiques — l'aéronautique et la philosophie. Une analyse des points de vue des chercheurs en langue générale et en langue de spécialité sera présentée en première partie. Ensuite, nous ferons la distinction entre les collocations lexicales et les collocations conceptuelles en langue de spécialité. Enfin, nous présenterons la méthodologie utilisée pour mener à bien notre mémoire de maîtrise (en cours) ainsi que des résultats fragmentaires, l'objectif du mémoire étant a) de relever les différents types de combinaisons (T + V, V + T, T + adj, adj + T, T + prép + N, N + prép + T); b) de distinguer les collocations lexicales et conceptuelles, s'il en est, et c) d'étudier les tendances de comportement dans l'un et l'autre domaine.

ABSTRACT : Comparative Study of Lexical Combinations in Two Fields of Knowledge (aeronautics and philosophy) and Discrimination Between Lexical Collocations and Conceptual Collocations — This paper deals with word combinations (also called collocations, phraseological units, cooccurrences, etc.) in two different LSPs (Language for Specific Purposes or Special languages) — aeronautics and philosophy. First, a general study of different scientists' approaches in general language and in LSP is provided. Then, the focus is on the discrimination between lexical collocations vs conceptual collocations in LSPs. Finally, an overview of the methodology we used with our master thesis (still in progress) is discussed, along with the presentation of some results.

Claudine Bertrand : département de linguistique et de traduction, Université de Montréal, C. P. 6128, Succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3J7. Email : bertrac@ere.umontreal.ca